

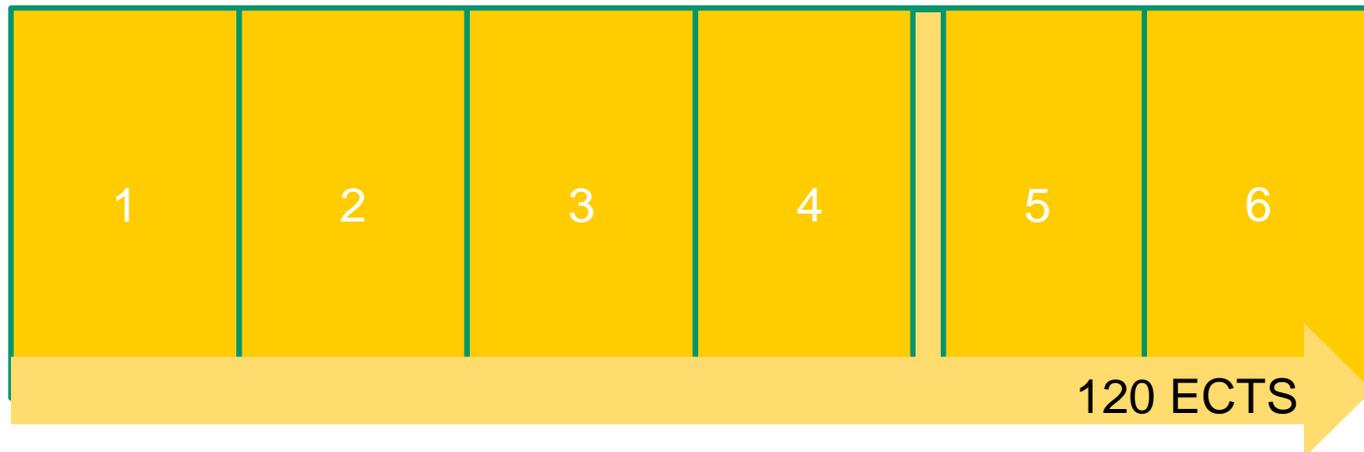


# Aspects réglementaires et administratifs

## Maîtrise universitaire en socioéconomie

# Structure et calendrier

- [Programme des cours](#) (site web UNIGE)
- Durée régulière du MA : 4 semestres
- Durée maximum: 6 semestres



# Structure et calendrier (suite)

Enseignements  
obligatoires  
(84 crédits)

Mention Politiques  
Sociales

Enseignements à  
choix  
(30 crédits)

Mention  
Développement et  
alternatives solidaires

Enseignements à  
choix  
(30 crédits)

Mention Démographie  
et méthodes  
quantitatives

Enseignements à  
choix  
(30 crédits)

Sans mention

Enseignements à  
choix  
(30 crédits)

Options libres (6 crédits)

# Sans mention: enseignements à choix

- Choix d'enseignements de niveau master à l'UNIGE en lien avec la socioéconomie qui **doivent être approuvés par le comité scientifique du Master**  
([matthias.studer@unige.ch](mailto:matthias.studer@unige.ch), [yali.chen@unige.ch](mailto:yali.chen@unige.ch))

# Options libres

- Tout enseignement de **niveau master** à l'UNIGE pour un total de 6 ECTS

# Enseignements co-requis

- Certain-es étudiant-es ont des **co-requis** à réussir en plus des enseignements de Master;
- Vous devez obtenir la **note minimum de 4.00** au plus tard à **la session d'août/septembre 2024**;
- Ces co-requis comptent dans les crédits réglementaires minimum à acquérir: 12 au 1er semestre et 30 crédits au second semestre d'études.

# Définition du crédit ECTS

1 crédit = 25 à 30 h de travail

**Le crédit n'est donc pas une note.**

Il est acquis lorsque l'évaluation (examen) est réussie,

soit avec une note minimum de 4,00

soit avec une évaluation « oui »

3 crédits = 75 à 90h

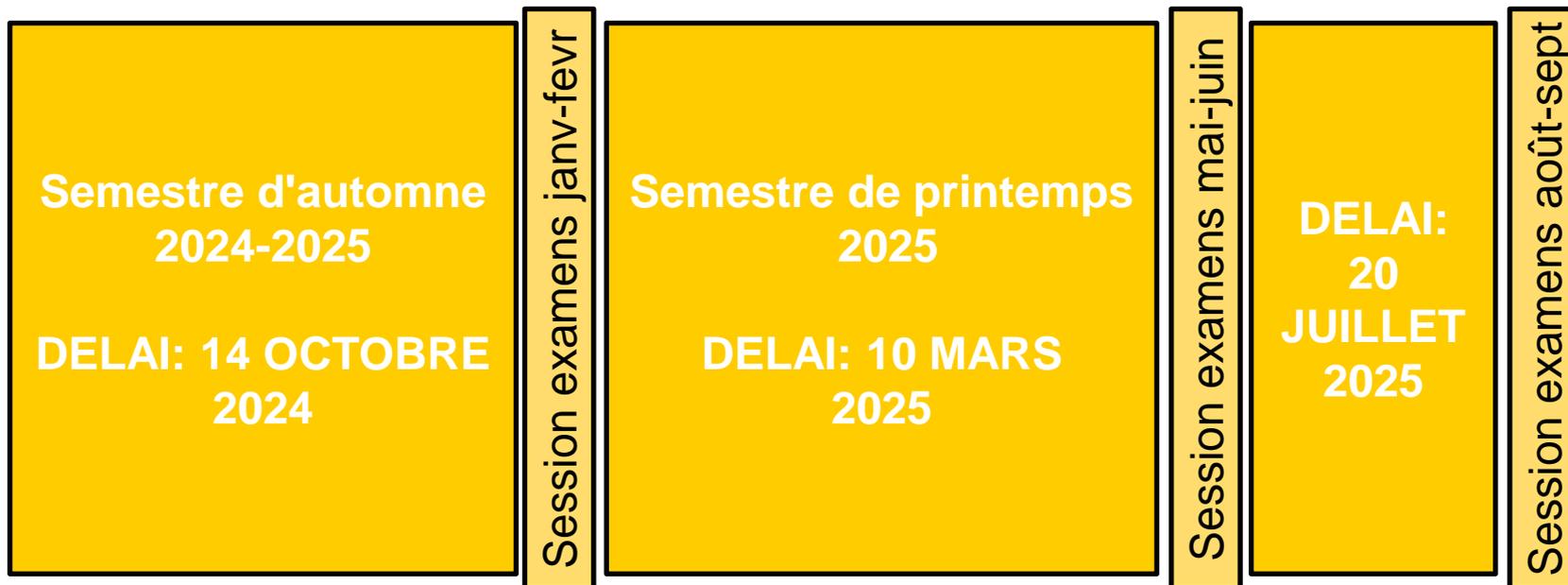
6 crédits = 150 à 180 h

# Inscriptions aux enseignements et aux examens

- Vous avez reçu avec la taxe semestrielle votre adresse étudiante
- ...@etu.unige.ch avec votre login.
- Accès par <https://portail.unige.ch>
- Vous procéderez à vos inscriptions aux cours/examens = IEL sur votre portail
- Canal d'information officiel

# Inscription aux enseignements et aux examens (2)

- Inscriptions aux enseignements en ligne (IEL)
- [Portail](#)
- [Délais d'inscription](#)



# Inscriptions (3)

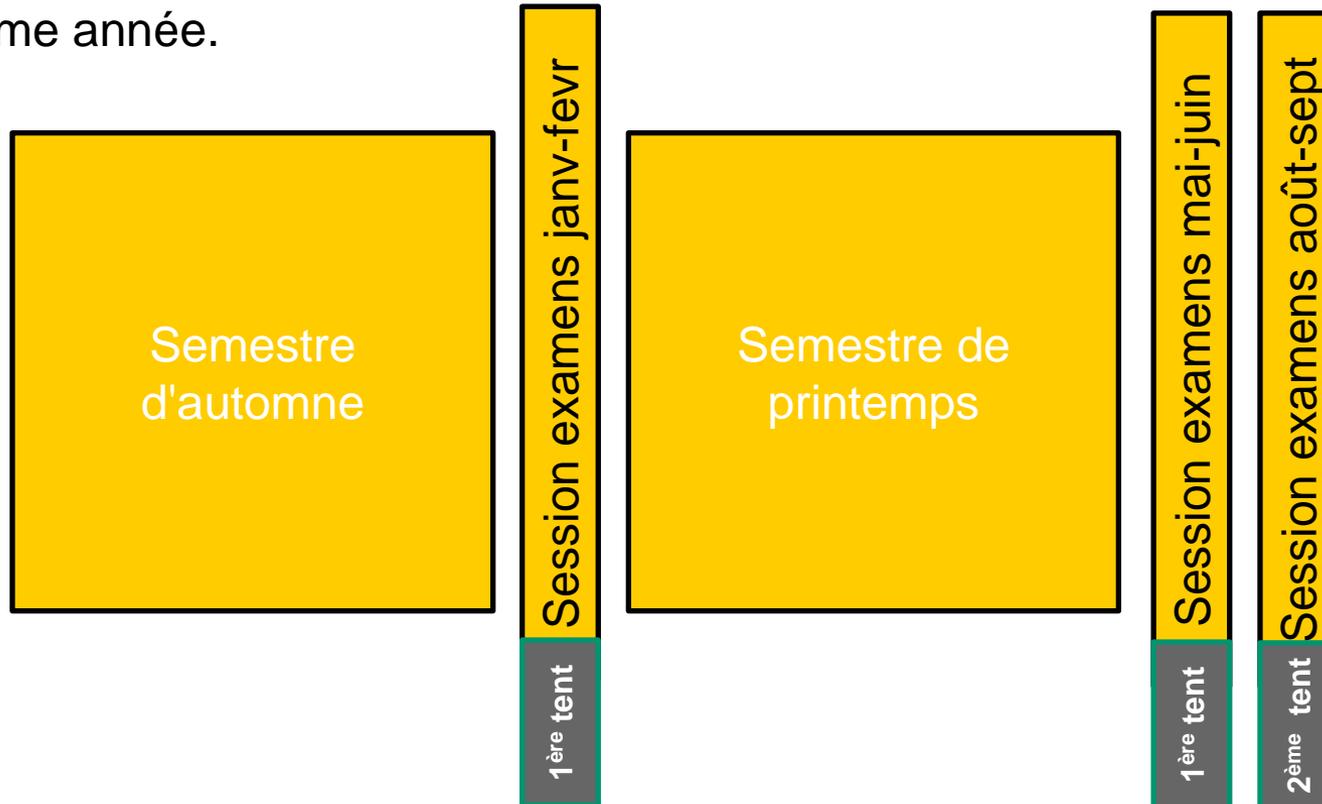
- Inscrivez-vous en ligne à l'ensemble des cours que vous suivez
- L'inscription sur Moodle N'EST PAS suffisante et ne fait pas office d'inscription officielle
- Au-delà du délai officiel, les inscriptions sont définitives
- Imprimez votre inscription afin de la contrôler, et conservez-la comme preuve pour le jour de l'examen

# Inscriptions (4)

- Il n'est pas possible de présenter pour la 1ère fois un examen à la session de rattrapage.
- Les relevés de notes doivent être conservés précieusement : vous êtes seuls à détenir les originaux
- Notes obtenues= crédits acquis.
- Les examens pour lesquels vous avez obtenus au moins 4.00 sont définitivement acquis.

# Tentatives

Une inscription = deux tentatives: si vous n'avez pas obtenu les crédits d'un enseignement les de la session ordinaire (de janvier-février et de mai-juin), vous êtes automatiquement réinscrit à la session de rattrapage d'août-septembre de la même année.



# Tentatives - conditions de réussite

- Enseignements obligatoires: **2 tentatives maximum**
  - 1 inscription = 2 tentatives dans l'année d'inscription (art. 18 al. 3 et 22 al.1 e) RE SdS)
  - Enseignements obligatoires pour toutes les mentions
- Enseignements à choix: **2x2 tentatives maximum**
  - 2 inscriptions = 2x2 tentatives (art. 18 al.4 RE SdS) dans le cadre du délai d'études: 6 semestres maximum
  - Enseignements à choix des mentions

# Echelle de notation

- La notation à l'UNIGE est sur 6.00 (de 0.00 à 6.00).
- La note pour acquérir les crédits est de **4.00/6** minimum.
- Les notes sont données au  $\frac{1}{4}$  **de point** soit par exemple: 3.75, 4.00, 4.25, 4.50...
- Dès que vous obtenez la note minimum de 4.00, vous ne pouvez pas repasser l'examen

# Validation/conservation de notes

- Possibilité de conserver des notes entre 3.00 et 4.00 pour un maximum de 18 crédits (art. 18 al.1 RE SdS)
- Toute note validée est définitivement acquise
- Délais de validation avant les inscriptions pour les examens de chaque session (cf. [calendrier académique](#))
- [Formulaire de demande de conservation de note](#) à remplir au Secrétariat des étudiant-es

# Horaires des examens

Vous recevrez l'horaire de vos examens environ 3 semaines avant le début de la session sur votre [portail étudiant UNIGE](#)

# Mémoire de maîtrise/de stage

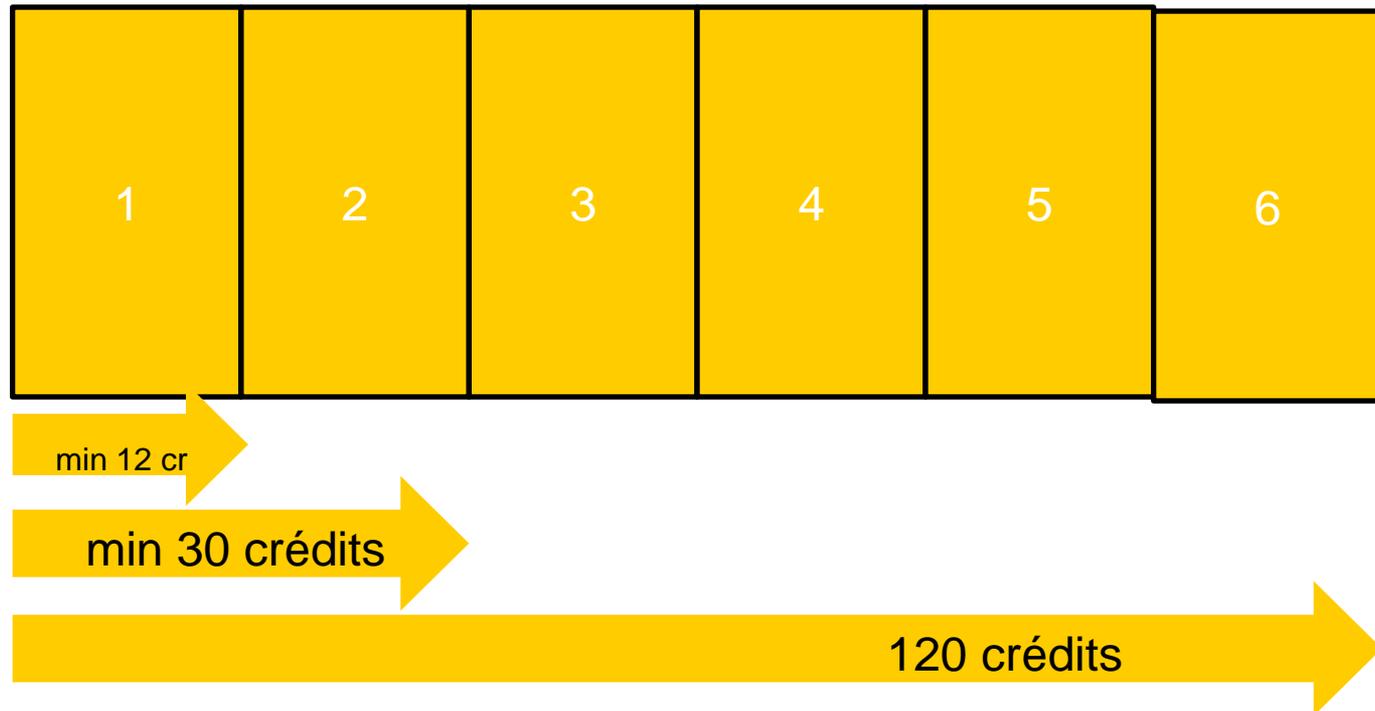
- Enseignement obligatoire (24 crédits), 2 tentatives
- Pas d'inscription en ligne, la note obtenue sera enregistrée dans le relevé de notes suivant la communication du résultat.
- Le mémoire peut être « présenté » aux 3 sessions, la session d'août-septembre peut être la première tentative

# Conditions de réussite

- Premier semestre d'études
  - vous devez acquérir 12 crédits minimum pour ne pas être éliminé du Master (art 22 al.1 a) RE SdS)
- Deuxième semestre d'études
  - vous devez acquérir 30 crédits minimum, pour ne pas être éliminé du Master (art. 22 al.1 b) RE SdS)
- Sixième semestre d'études
  - vous devez avoir obtenu les 120 crédits requis (art 22 al.1 h) RE SdS)

TEMPS PARTIEL POSSIBLE (sur demande)

# Conditions de réussite



# Projet de mobilité

- Le séjour de mobilité intervient dès le troisième semestre pour les Maîtrises à 120 crédits
- Le séjour ne peut excéder 1 semestre et 30 crédits maximum
- Sur votre relevé de notes de l'UNIGE ne figure que les intitulés des cours de Genève, et aucune note. Il est indiqué « Equiv ».
- Les cours suivis en mobilité ne rentrent pas dans le calcul de moyenne générale.

# Projet de mobilité

- Projet à mettre en place pendant ce semestre d'automne 2024-2025
  - choix des universités d'accueil,
  - séance d'information **10 octobre 2024 à 16h15, MS150**
  - s'annoncer au Service des Affaires Internationales
  - préparer un dossier pour le **30 novembre 2024**.
- Les étudiants en mobilité restent soumis au règlement d'études de leur MA SdS

# Certificats complémentaires

- Études de la citoyenneté
- Etudes visuelles
- Géographie et histoire économique
- Méthodes quantitatives pour sciences sociales
- Méthodes qualitatives pour sciences sociales

# Fraude et plagiat

- La Faculté met en garde les étudiant-e-s contre tout type de **fraude ou tentative de fraude** (dans le cadre des examens, de la rédaction de travaux académiques, etc.)
- La Faculté rappelle à ses étudiant-e-s que **le plagiat est une forme de fraude particulièrement grave** et qu'il est sanctionné comme tel conformément au Statut de l'Université et du Règlement d'études de la Faculté.
- Lors de vos inscriptions aux examens, **un texte vous rappelle l'engagement que vous prenez de respecter la déontologie universitaire**. Lisez-le attentivement.
- [Directive sur le plagiat](#)

# Fraude et plagiat (suite)

- Conformément à la déontologie académique et aux dispositions juridiques relatives à la propriété intellectuelle, est considéré comme plagiat toute phrase, ensemble de phrases ou paragraphes emprunté à un texte (dont l'étudiant-e n'est pas l'auteur) sans les assortir des guillemets et de la référence bibliographique d'usage. De même, la paraphrase, la traduction et/ou la reprise d'un texte dans sa substance ne sont pas davantage acceptables, à moins de les préciser et de les référencer.
- Il n'est également pas permis de « recycler » un travail écrit déjà utilisé pour l'obtention de crédits sans en avoir informé au préalable l'enseignant responsable. En cas de ré-utilisation sans accord, cela sera assimilé à une tentative de plagiat et sanctionné comme tel

# Supports informatiques

- [Mediaserver](#)
- Informations / modalités / supports de cours: [Moodle](#)

# Aide à la réussite et développement des compétences transversales

Ateliers thématiques pour optimiser vos stratégies d'apprentissage

Planifier son semestre et ses semaines

Combattre la procrastination

Traiter et assimiler ses notes de cours

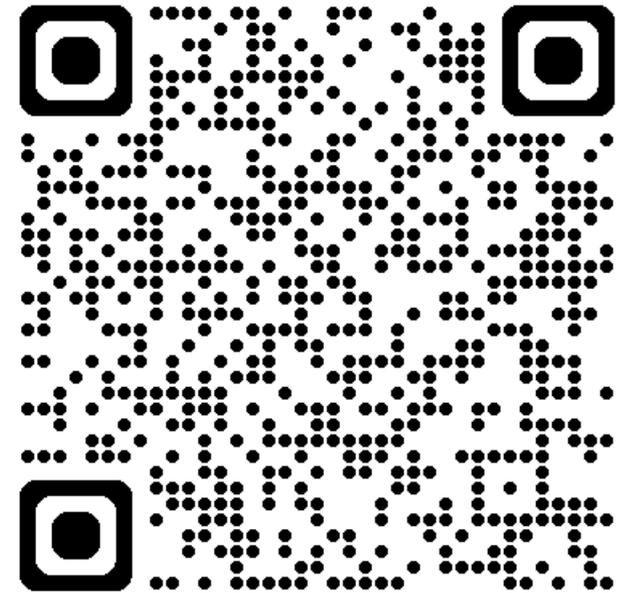
Préparer et passer ses examens

...

Inscription obligatoire via le catalogue Vie de Campus

Toutes nos ressources sont disponibles sur **MOODLE**

Code cours **REUSSIRETUDES**



# Aide à la réussite et développement des compétences transversales

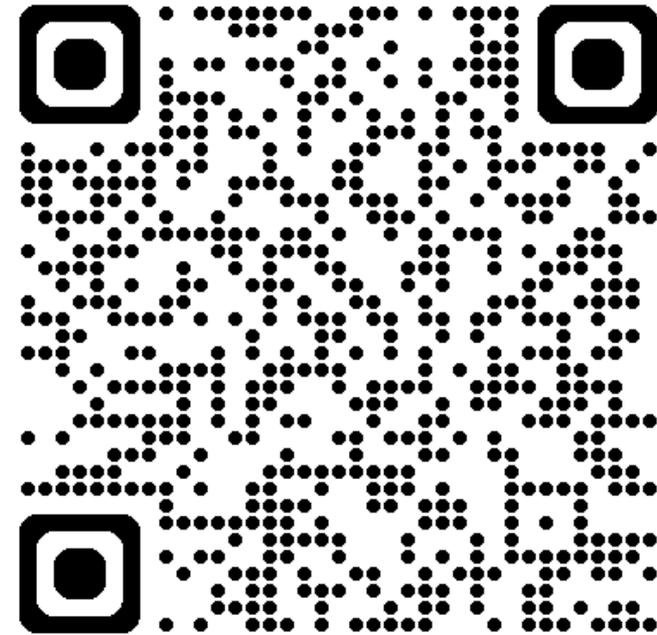


Programme UNIGE de parrainage  
entre étudiant-es

Tu veux être accompagné-e par un-e étudiant-e + avancé-e  
le même cursus durant ta 1<sup>re</sup> année à l'UNIGE?

**Inscris-toi en tant que filleul-e !**

Inscription via la page web Campus Coach



# Aide à la réussite et développement des compétences transversales

Nos ressources et actualités, ne manquez rien!



<https://vie-de-campus.unige.ch/perfectionnement/reussir>



Code : REUSSIRETUDES



reussir.unige

# Informations et contacts

☞ Consultez régulièrement le site Internet de la Faculté: <http://www.unige.ch/sciences-societe> et votre messagerie électronique de l'Université

☞ **Contactez: Yali Chen**

✉ [yali.chen@unige.ch](mailto:yali.chen@unige.ch)

☎ Permanence téléphonique: **jeudi et vendredi 10h-12h**  
Tél: 022 379 89 66